

# LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER



Autonome depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, la BTA (Brigade Territoriale Autonome) de Saint-Aubin compte un effectif de 18 personnels aux compétences multiples. Ils œuvrent quotidiennement pour offrir à la population un véritable sentiment de sécurité. La présence accrue sur le terrain y contribue : la proximité avec les habitants y est constamment recherchée.

Installée rue de Rennes, elle couvre un territoire de 14 communes pour 18 000 habitants.

Les missions sont diverses. Les compétences sont d'ordre judiciaire (exclusivement pénales), administratif (respect des arrêtés et règlements préfectoraux et municipaux) et militaire (en application du code de justice militaire).

Pour y parvenir, la brigade compte sur des personnels formés. Le Major Sylvain Le Nicol, commandant de brigade, est épaulé dans son commandement par l'Adjudant-Chef Philippe Costard, son adjoint. 8 personnels ont la qualification d'Officier de Police Judiciaire (OPJ). 9 personnels de l'unité, formés pour les prélèvements de traces digitales et biologiques, sont techniciens en investigation criminelle de proximité. A ce titre, ils interviennent pour les constatations techniques sur les scènes d'infractions (cambriolages, dégradations...).

## Quelques chiffres pour 2017



- la brigade est intervenue sur **572** événements (37 cambriolages contre 46 en 2016)
- **805** procurations de votes (présidentielles et législatives) ont été enregistrées
- **476** personnes se sont présentées à la brigade pour y déposer plainte
- **154** individus ont été entendus en qualité de mis en cause, 42 d'entre eux ont été placés en garde à vue
- en matière de sécurité routière :
  - la brigade est intervenue sur **58** accidents de la circulation (55 accidents matériels, 2 corporels et 1 mortel)
  - **231** excès de vitesse ont été enregistrés
  - **146** procédures d'alcoolémie au volant ont été établies et **60** automobilistes verbalisés pour conduite sous stupéfiants
  - **120** automobilistes se sont vu retirer leur permis de conduire sur le champ dans le cadre d'infractions graves (alcool et stupéfiants).

## Au plus près de la population

Quotidiennement, la brigade fait en sorte d'utiliser tous les leviers pour produire de la sécurité sur le territoire et lutter contre toutes les formes de délinquance. Cette proximité renforcée, au service de la population, se traduit notamment par une volonté de développer les partenariats avec les élus, partenaires institutionnels, responsables locaux, militaires et représentants du tissu économique et associatif.



### NOUVEAU

#### PERMANENCE « AIDE AUX VICTIMES »

Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, à la brigade, une permanence de l'Association pour l'Insertion Sociale (AIS 35) est tenue par un intervenant socio-judiciaire, dans le cadre du dispositif « Aide aux victimes ». Ce service est joignable au **06 51 29 98 56**.

// **Contact** : 02 99 99 10 07

bta.st-aubin-du-cormier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

#### POUR ALLER PLUS LOIN



RETROUVEZ UNE VIDÉO  
SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE



DÉCOUVREZ LES PERSONNELS DE  
LA BTA SUR LA PAGE DÉDIÉE DE  
NOTRE SITE INTERNET.